



Manelle MERHOM, Benoît BROSSE, Laure BROEGG, Eric PHILIBERT, Naima OULD, Frédéric CHEVALIER, Marie DEWIDHEM, Sébastien MARTEAU, Gwennola BLOT KERVRAN, Marc DELORME, Sophia BEDOUI, Maxime BERNELAS, Amine RIDENE, Fouad NAJI, Arnaud LUCIEN, Grégory JEAN, Hatim-Pierre FAZILEABASSE, Yann LEVENEZ, Armelle MARACHE, Christophe AUFRAY, Isabelle MEYER, Frédéric NGUYEN

UNE EQUIPE DANS L'ACTION

# BILAN 2022

## Une Equipe Dans l'Action

Sujet	Actions menées par « une Equipe Dans l'Action »
Renégociation de l'accord d'intéressement pour 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien du principe du calcul de l'intéressement pour 1 année et de sa redistribution égalitaire</li> <li>• Obtention d'un complément pouvant aller jusqu'à 600€ dans l'hypothèse où celui-ci se révélait être inférieur au montant d'intéressement + participation effectivement payée au titre de l'exercice 2021 (8 830 euros)</li> <li>• Accord d'intéressement signé à la majorité uniquement pour marquer notre mécontentement sur le manque de volonté de la direction de s'engager sur 3 ans et de revoir à la hausse les modalités de calcul de l'intéressement</li> <li>• Bilan de l'accord d'intéressement pour lequel vous vous êtes mis en grève en 2019 :               <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Intéressement-participation 2019 versé en 2020 : 9200€</li> <li>2. Intéressement-participation 2020 versé en 2021 : 9800€</li> <li>3. Intéressement-participation 2021 versé en 2022: 8800€</li> </ol> </li> <li>• Soit un Total de 27 800€ (vs un total théorique de 12 000€ dans la proposition ayant mis le feu aux poudres en 2019).</li> <li>• Nous ne le répèterons jamais assez : faire grève est un investissement pour le futur. En 2019 vous avez investi 2 jours de salaire (soit ~700€ brut) pour gagner 15 800€.</li> </ul>
ACCORD PEE et PERCOL	Signature d'un accord transformant notre accord PERCO en PERECOL, permettant la déductibilité des versements et un taux d'imposition plus avantageux



Christophe AUFRAY



Frédéric NGUYEN

syndicats.ingenico.cgt.fo@gmail.com

CONTACTEZ-NOUS:



Et parce que les élus d'Une Equipe Dans l'Action se veulent responsables et soucieux de l'environnement, ce papier est 100% recyclé.

Sujet	Actions menées par « <b>une Equipe Dans l'Action</b> »
<p>Maintien de l'UES INGENICO avec les 3 sociétés cédées par WORLDLINE</p> <p>L'accompagnement des salariés de TSS suite à la sa revente à APOLLO</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'intersyndicale CGT-FO a été la seule à agir pour maintenir les 3 sociétés cédées dans l'Union Economique et Sociale (UES) INGENICO : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Vous avez pu garder vos 14 jours de RTT,</li> <li>2. votre mutuelle &amp; prévoyance,</li> <li>3. vos abondements de 5500€ sur le PERCO et PEE</li> <li>4. votre CSE.</li> </ol> </li> <li>• Sans notre vigilance et notre connaissance des textes de loi, accompagné par nos avocats, nous aurions pu tout perdre, vu la teneur des négociations de 2022 ...</li> </ul>
<p>L'accompagnement de nos collègues restants chez Worldline</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suite à nos négociations avec WORLDLINE nous avons pu obtenir pour eux : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le maintien des accords Ingenico pendant 15 mois</li> <li>2. La possibilité de toucher les abondements en 2022 Une prime d'environ 14 000€ compensant l'abondement 2023 et l'intéressement 2023</li> <li>3. Le maintien de la prime vacances de minimum 850€</li> </ol> </li> <li>• Jusqu'au Closing nous avons apporté notre soutien à nos collègues pour faire valoir leur droits (notamment sur les congés à poser avant le 31/12, marotte du groupe WL) Nos collègues du CSE Ingenico restés chez WL ont pu être réélus au CSE de Worldline lors des élections de novembre 2022</li> </ul>
<p>La mise en place du télétravail</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signature d'un accord de télétravail permettant jusqu'à 4 jours de télétravail</li> <li>• L'intersyndicale CGT-FO a été la seule à revendiquer et vous obtenir la corrélation automatique de l'indemnité journalière à la valeur maximale acceptée par l'URSSAF (2,5€ aujourd'hui plafonnée à 55€)</li> <li>• Nous vous avons aussi obtenu le fait de déboursier 0€ pour vous équiper en mobilier et en matériel IT</li> <li>• Toujours soucieuse du maintien d'un collectif de travail et des conditions de travail convenables, nous vous avons obtenu une prévention renforcée de l'isolement des salariés ainsi que la mise en place d'un guide de bonnes pratiques du télétravail pour les managers</li> </ul>

Sujet	Actions menées par « <b>une Equipe Dans l'Action</b> »
NAO 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Obtention d'une enveloppe d'augmentation de 3,3 % de la masse salariale vs une proposition initiale de 2,5%</li> <li>• Augmentations versées sous la forme d'une AG en montant de 2500€ pour les salaires &lt; 80 000 €. Les négociateurs de l'intersyndicale CGT-FO ont été les seuls à ne pas accepter une AG en % du salaire qui favorise les hauts salaires.</li> <li>• Augmentations sous la forme d'une enveloppe d'AI de 0,7 % pour les salaires &gt;80 000€</li> <li>• Accord signé à la majorité uniquement pour marquer notre mécontentement vis-à-vis de ces augmentations indignes d'une société faisant les mêmes bénéfices qu'INGENICO et surtout voulant attirer des talents dans le cadre de sa transformation</li> <li>• Accord uniquement signé par responsabilité envers les bas salaires qui sont les plus durement touchés par une inflation de 6,2%. Nous ne pouvions les priver d'une augmentation qu'ils n'obtiendront jamais de la part de leurs managers qui vantent la méritocratie et l'individualisme en ces temps où la solidarité devrait être de mise</li> </ul>
Accord Handicap	<p>Signature d'un Accord handicap avec des mesures plus ambitieuses concernant l'embauche des personnes, la RQTH et les moyens mis en place. Nous nous félicitons de cette signature qui tenait à cœur à l'intersyndicale CGT-FO.</p>
Accord seniors	<p>Signature d'un accord seniors reprenant toutes les mesures existantes jusqu'à présent en les améliorant avec:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une meilleure rémunération des congés de fin de carrière</li> <li>• L'intersyndicale a été la seule à revendiquer que les salariés à partir de 45 ans puissent bénéficier de mesures dites seniors : nous avons obtenu le maintien de l'augmentation de l'indemnité de licenciement de 10%</li> <li>• Nous vous avons aussi obtenu une augmentation de 30% des indemnités de départ à la retraite</li> </ul>

Sujet	Actions menées par « <b>une Equipe Dans l'Action</b> »
Déménagement Suresnes et Valence	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gain de notre action en justice contre les sociétés Ingenico &amp; Worldline confirmant les délais de consultation demandés par les élus !</li> <li>• Quand nous sommes informés consultés, nous prenons à cœur notre mandat et en n'acceptant pas que nos droits soient bafoués ! Nous le referions si cela devait se reproduire Forte implication des élus de notre liste dans la CSSCT qui ne se découragent pas et essayent de nous faire travailler dans des conditions acceptables, ce qui est loin d'être le cas sur les sites de Suresnes et Valence.</li> </ul>
ASC du CSE	<p>Face au désintérêt de la direction pour recréer une culture d'entreprise qui parle aux salariés d'INGENICO autres que par des slogans vides:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• organisation par le CSE (commission ASC) de : Séjour au Ski mémorable après le COVID, regroupant tous les salariés de Valence, Mérignac, Suresnes.</li> <li>• Une fête de la bière créant de la cohésion, de la convivialité, de la fête !</li> <li>• Des Moments de convivialité après le travail à Suresnes et Valence, rencontrant un fort succès</li> <li>• Des soirées sur le site de Valence (à préciser) Fêtes de Noël Distributions de Bonus, chèques cultures, chèques ANCV</li> </ul>
Webinaires salariés	Organisation de webinaires pour informer les salariés
Communication newsletter	<ul style="list-style-type: none"> <li>• + de 70 messages en 2 ans, et nous prendrons toujours le temps de vous informer au plus près de l'actualité !</li> </ul>



**Christophe AUFFRAY**



**Frédéric NGUYEN**

[syndicats.ingenico.cgt.fo@gmail.com](mailto:syndicats.ingenico.cgt.fo@gmail.com)

**CONTACTEZ-NOUS:**

